

RECHERCHE D'UN DÉFUNT OU D'UN EMPLACEMENT



De quoi s'agit-il ?

Recherche d'un défunt (ex : recherches généalogiques) ou de l'emplacement où a été inhumé un défunt.

Qui est concerné ?

Toute personne.

Comment procéder ?

1. Une recherche en ligne est possible à partir du lien suivant : funeraire.vivre-a-niort.com
2. Prendre rendez-vous avec un agent de la conservation des cimetières qui pourra vous mener jusqu'à l'emplacement recherché si besoin

Quand ?

Durant les horaires d'ouverture de la conservation des cimetières.

Pièces à fournir

Toute information sur le défunt permettant de faciliter la recherche : nom, prénom date de naissance, date de décès, etc.

Coût

Gratuit

Délais

La recherche est réalisée le jour même. Délai pour obtenir un rdv : 2 jours maximum.

Prise de rendez-vous en ligne sur funeraire.vivre-a-niort.com

Conservation des cimetières

05 49 04 10 49 - servicefuneraire@mairie-niort.fr - 31 rue de Bellune - 79000 Niort

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h30
mardi : 10h-12h / 13h30 - 17h30 et samedi : 9h-12h

Fermé le samedi pendant les vacances d'été

